

## Communiqué de presse

Nîmes, le 15/11/2023

## 21<sup>ème</sup> édition du prix de la TPE : 38 candidatures et 6 entreprises récompensées

Le tissu économique gardois étant composé à 80% de TPE, le prix de la TPE porté par les CCI Gard, CCI Hérault et CCI Toulouse Haute-Garonne est un rendez-vous incontournable pour ces entreprises depuis plus de 20 ans. Mardi 14 novembre au Stade Kaufmann, la cérémonie de remise des prix a récompensé 6 TPE gardoises.

Pour cette 21<sup>ème</sup> édition, 38 entreprises se sont portées candidates et ont été auditées par la CCI Gard et les partenaires de l'évènement (Femmes Chefs d'Entreprises, Communautés de communes du pays de sommières, Agglomération du Gard Rhodanien). BRL a également rejoint l'organisation de ce prix en tant que partenaire pour cette 21<sup>ème</sup> édition.

### Les entreprises récompensées

Lors de cette cérémonie, Eric Giraudier, Président CCI Gard a remis le prix « Piloter » qui récompense le chef d'entreprise qui a su mettre en place les outils pour se projeter et anticiper l'avenir pour son entreprise à Christophe Conquy du Mas des Oules à Saint Victor les Oules.

Les entreprises lauréates qui représenteront le Gard lors de la finale régionale le 13 décembre à Montpellier sont :

- S2 Concept – Jean Philippe Spaeth à Aubais pour le prix « Etre » qui récompense le parcours du chef d'entreprise, son savoir-être et sa réussite
- Le Calot Français – Aurélie Agulhon à Langlade pour le prix « Faire » qui récompense l'entreprise qui agit, crée et fait face aux crises
- Le Mas des Oules – Christophe Conquy à Saint Victor Les oules pour le prix « Piloter »
- Maison Rivier – Mathieu Rivier à Chuslan pour le prix « S'engager » qui récompense l'entrepreneuriat engagé, territorial, sociétal et environnemental.

Le jury a également remis deux prix coups de cœur à Sylvain Dinger à Bellegarde (Au dessert du roy) et à Damery Prache à Junas (Le comptoir junasol) pour la qualité de leur dossier.